

Le projet d'extension de Merck franchit un nouveau pas !

28 mars 2019



Merck est un des leaders mondiaux de la pharmaceutique. Son site de production de Corsier-sur-Vevey (Fenil) compte **parmi les plus grands et modernes centres de biotechnologie au monde**. Cette unité produit des médicaments pour la sclérose en plaques, certains cancers ainsi que différentes molécules destinées à des essais cliniques. Plus de **550 personnes y travaillent quotidiennement**. Afin d'anticiper la croissance future, le groupe étudie depuis début plusieurs années déjà (*voir la news associée*) les possibilités d'extension de son activité. Le site de Fenil, écrin exceptionnel pour un tel fleuron technologique, serait l'option privilégiée.

Conscients de l'impact économique qu'un tel investissement pourrait représenter pour la région, tous les acteurs concernés, au premier rang desquels les autorités de Corsier-sur-Vevey, mais également le service de la promotion économique du canton, le bureau technique intercommunal et les propriétaires fonciers ont collaboré afin de rendre ce développement possible. Un **projet d'extension de la zone d'activités** a ainsi fait l'objet de diverses études, menant à la réalisation d'un nouveau Plan Partiel d'Affectation (PPA « En Fenil »).

Ce processus vient de franchir **un pas important avec la validation, début mars, du Plan d'Affectation** par le conseil communal corsesien. Le dossier est désormais en attente de la prise de position du canton, qui ouvrira ainsi la porte à la mise à l'enquête de projets concrets de constructions. L'objectif étant de pérenniser la présence de Merck dans la région, avec la création **de nombreux emplois à la clé !**

"Le site de la multinationale pharmaceutique devrait s'étendre d'ici à 5 ans avec l'acquisition de 40'000 m2 de terrains supplémentaires. Le législatif vient de valider un plan d'affectation à En Fenil permettant le développement des activités du groupe. Au programme: de nouveaux bâtiments de production pour médicaments biotechnologiques ainsi qu'une deuxième STEP pour le traitement des eaux usées..."

[> Lire l'article du journal Le Régional au complet](#)